

Grenelle des antennes relais: Rapport final à minima.

Face aux évidences et à la pression des associations le gouvernement accepterait de tester la recommandation du consortium scientifique BioInitiative de 0,6 V/m dans certaines villes.

[Next-up organisation](#) 25 mai 2009

Parmi les dix orientations retenues par le gouvernement figurent entre autres l'interdiction du téléphone mobile dans les écoles primaires ou pour les jeunes de moins de 6 ans, ainsi que la commercialisation de portables qui ne permet l'utilisation qu'en SMS, évitant ainsi toutes expositions aux ondes, et des téléphones mobiles sans haut-parleur, ce qui obligerait à utiliser l'oreillette.

Chantal Jouanno, nouvelle secrétaire d'Etat à l'écologie, dans une interview ce lundi concernant les premières conclusions du Grenelle des antennes de téléphonie mobile **se déclare favorable à une expérimentation dans certaines villes de la baisse de la valeur des émissions des antennes relais à 0,6V/m.** Sous-entendu suivant les recommandations du rapport du consortium scientifique BioInitiative [[pétition 10 000](#)] et la demande de l'association Robin des toits, ceci en attente des résultats d'une nouvelle étude de l'AFFSET. Mais elle persiste et signe en rajoutant aussitôt qu'« *il fallait distinguer les téléphones portables, sur lesquels on sait qu'il y a des incertitudes et les antennes relais pour lesquelles personne n'a pu conclure qu'il y avait un risque* ». Notons tout de même une différence avec le discours précédent qui stipulait explicitement le rejet de tout risque.



Chantal Jouanno nouvelle secrétaire d'Etat à l'écologie lors de son interview du 25 05 2009 – Photo AFP

Chantal Jouanno rajoute: « *L'Etat doit prendre des mesures pour éviter que le téléphone portable devienne un risque* », en conséquence elle se déclare favorable à l'interdiction du portable dans les écoles primaires et se déclare favorable à l'interdiction du portable dans les écoles primaires et par "une offre dite sécurisée" de téléphones mobiles qu'on ne peut pas utiliser sans oreillette.

Que personne ne s'y trompe, nous pensons que c'est contrainte et forcée qu'elle conclue : « *On est dans une démocratie, il faut apporter des réponses à l'opinion publique, ce qui fait débat aujourd'hui c'est le manque de transparence. Les gens ont le sentiment qu'une antenne peut s'installer à côté de chez eux sans qu'ils soient au courant, et qu'ils ne connaissent pas les risques liés à cette antenne* ».

Pour Nathalie Kosciusko-Morizet, secrétaire d'Etat à l'Economie numérique : « *Il ne s'agit pas d'interdire la détention mais le principe de précaution joue car les expositions aux ondes par téléphone portable sont considérablement plus élevées que les antennes relais.* »

Lors de la conférence de presse Roselyne Bachelot, Ministre de la Santé, a déclaré concernant les antennes « le moratoire n'a pas fait consensus, ni l'abaissement des seuils ». C'est exactement dans ce qui est dit en d'autres termes dans [la lettre de mission du Premier Ministre](#).

Force est de constater que le gouvernement est maintenant presque prêt à accepter enfin l'existence du risque sanitaire concernant le téléphone mobile, mais **en ce qui concerne l'impact des antennes relais sur les riverains, nous en sommes toujours à la négation.** Roselyne Bachelot a pour la énième fois rappelé que les expositions aux ondes HF micro-ondes par l'utilisation de téléphone mobile sont « *considérablement plus élevées que les antennes relais, nous avons des expositions qui atteignent 10.000 fois l'exposition des antennes relais.* »



Conférence de presse à Paris, Chantale Joanno, Roselyne Bachelot et Nathalie Kosciusko-Morizet

Si effectivement cette affirmation est vraie en terme de puissance réelle constatée instantanée, Roselyne Bachelot devrait mettre ses paroles en adéquation avec la réglementation, en effet ce qui est légalement opposé aux riverains actuellement de part le décret 2002-775 est exactement pareil, même pire que l'utilisation du mobile, en effet la valeur de 61V/m équivaut à 10 00 000 $\mu\text{W}/\text{m}^2$. Cette subtilité de langage "bien huilée" permet aux opérateurs d'être immuablement 10 à 100 fois en dessous de normes légales lors de mesures dites officielles, donc d'être inattaquables par-devant les tribunaux sur les valeurs d'irradiation des riverains.

L'ensemble de ces orientations sont totalement insuffisantes, néanmoins ce sont des premières avancées positives dans la reconnaissance du risque sanitaire et surtout la non référence à l'ICNIRP !.



It is vitally necessary to take effective action to make all the various sources of electrosmog compatible with human health.



Il y a impérieuse nécessité d'aller à l'essentiel en agissant pour rendre toutes les sources d'immixtion de l'électrosmog compatibles avec la santé humaine.



[CLICK](#)



[CLIQUER](#)